

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2012/10/23-15

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 23 octobre 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,

Vu l'avis du conseil scientifique en date du 16 octobre 2012 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET :

Détermination de la durée de la dernière année universitaire de thèse à 16 mois

Le conseil d'administration approuve la détermination de la durée de la dernière année universitaire de thèse à 16 mois, soit du 1^{er} septembre d'une année « n » au 31 décembre d'une année « n+1 ».

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 28

Fait à Marseille, le 23 octobre 2012


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

